

22-TERTIAIRE

Face à la faiblesse du tissu industriel, une grande partie des besoins de la Nouvelle-Calédonie ne peut être assurée que par un recours conséquent aux **importations** finales (voitures, électroménager...) ou intermédiaires (matières premières destinées à la production locale), ce qui explique la part prépondérante que tient le **secteur du commerce** dans l'économie calédonienne. Ce secteur a également un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire compte tenu de la dispersion de la population dans l'intérieur de la Grande-Terre et dans les îles.

Avec 11% du **PIB** en 2007 et 11% du nombre total de salariés fin 2010, le commerce est un secteur économique phare pour l'économie calédonienne. Il est également moins dépendant de la conjoncture que les secteurs agricole, minier ou touristique.

Fin 2010, le **RIDET** recensait 4 000 entreprises commerciales et 9 700 salariés dans le secteur. Le commerce de détail apparaît comme le sous-secteur le plus important (60% des entreprises comme des salariés) et le plus dynamique avec 1 500 salariés de plus en dix ans. Il est suivi du commerce de gros (20% des entreprises et 25% des salariés) puis du commerce automobile.

Les hypermarchés et les grandes surfaces spécialisées, apparues avec un certain décalage dans le temps par rapport à la métropole, se sont développés quasi-exclusivement à Nouméa et dans son agglomération. Fin 2010, les deux **hypermarchés** de Nouvelle-Calédonie se trouvent dans le Grand Nouméa. Un 3^e pourrait voir le jour dans les prochaines années. Les **supermarchés** sont au nombre de 31, dont 24 situés en province Sud, alors que les **supérettes** et les **commerces d'alimentation générale** sont relativement équitablement répartis entre les trois provinces. Pour pallier la perte de vitesse du centre ville de Nouméa lié au développement des grandes surfaces à la périphérie, différentes mesures pour redynamiser le centre ont été mise en place dans le cadre de l'association "**Nouméa centre-ville**".

Le commerce devrait se développer en province Nord, particulièrement dans la zone VKP, en liaison avec l'afflux de population généré par la construction de l'usine du Nord. Deux centres commerciaux sont en projet et devraient ouvrir en fin d'année 2012, comprenant chacun un supermarché.

► **Importations.** Voir 13.1.

► **Secteur du commerce.** Il regroupe les entreprises dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état. Selon la Nomenclature des Activités Françaises (voir 16.2) révision 2 (NAF rev. 2), il est divisé en trois groupes : le commerce de gros, le commerce de détail et le commerce et réparation d'automobile et de motocycles.

► **PIB.** Voir 12.1.

► **RIDET.** Voir 16.2.

► **Hypermarché.** Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire d'une surface de vente égale ou supérieure à 2 500 m².

► **Supermarché.** Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant plus des deux tiers de son chiffre d'affaires en alimentation, et dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².

► **Supérette.** Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m².

► **Commerce d'alimentation générale.** Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire d'une surface de vente inférieure à 120 m².

► **Nouméa centre-ville.** Cette association, née en 2002 de la volonté de redynamiser le centre ville de Nouméa, a pour mission de détecter les besoins des commerçants, participer aux réflexions et stratégies de développement et proposer, coordonner et mettre en oeuvre des actions sur tous les secteurs concernant le centre-ville. L'association a mis en place différentes opérations telles que les Jeudis du centre-ville et l'organisation d'animations festives ou commerciales.

SOURCES [1] ISEE, Répertoire RIDET. [2] ISEE, Comptes économiques. [3] ISEE, Enquête Budget Consommation des Ménages 2008.

VOIR AUSSI

CCI : www.cci.nc
BCM : www.isee.nc

Évolution du nombre d'entreprises et de salariés dans le secteur du commerce* [1]

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	547	1 251	561	1 294	569	1 351	598	1 433	642	1 456	686	1 523
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	690	2 277	705	2 284	717	2 291	771	2 372	828	2 380	895	2 420
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2 093	5 045	2 106	5 131	2 140	5 333	2 166	5 542	2 291	5 576	2 448	5 724
Total	3 330	8 573	3 372	8 709	3 426	8 974	3 535	9 347	3 761	9 412	4 029	9 667

* Au 31 décembre de chaque année.

Unité : nombre

Production et valeur ajoutée dans le secteur du commerce [2]

	2000	2005	2006	2007
Production (P)	83 898	112 212	118 289	135 708
Consommation intermédiaire (CI)	33 585	43 820	45 698	53 577
Valeur ajoutée (VA= P-CI)	50 313	68 392	72 592	82 131
Part dans le PIB	11,4	11,4	10,9	10,7

Unités : million de FCFP, %

Implantation des commerces de détail* les plus courants par province fin 2010 [1]

	Prov. Loyauté	Prov. Nord	Prov. Sud	Nouvelle-Calédonie
Commerces de détail non spécialisés				
Commerces d'alimentation générale	108	146	196	450
Supérettes	11	33	59	103
Supermarchés	3	4	24	31
Hypermarchés	-	-	2	2
Autres	5	10	74	89
Commerces de détail spécialisés				
Habillement	2	20	259	281
Fruits et légumes	4	3	6	13
Carburants	6	21	69	96
Quincaillerie	2	15	47	64
Appareils électroménagers, matériels audio, vidéo, télécommunications et informatiques	-	8	93	101
Articles de sport et de loisir	-	3	60	63
Produits pharmaceutiques	4	16	43	63
Fleurs	-	1	35	36
Viandes et produits à base de viande	2	4	44	50
Poissons, crustacés et mollusques	1	2	8	11
Meubles	3	1	43	47
Horlogerie et bijouterie	-	1	28	29
Biens d'occasion	-	1	23	24
Livres, journaux et papeterie	-	4	24	28
Tabac	-	3	24	27
Alimentation spécialisée	-	2	17	19
Optique et photographie	3	1	18	22
Équipements du foyer	-	1	48	49
Chaussures et articles en cuir	-	1	18	19
Textiles	1	-	16	17
Parfumerie et produits de beauté	-	1	14	15
Boissons	1	1	3	5
Pain, pâtisserie et confiserie	-	-	5	5
Vente par correspondance	-	-	15	15
Maroquinerie et articles de voyage	-	-	5	5
Articles médicaux et orthopédiques	-	-	6	6
Revêtements de sols et de murs	-	-	3	3
Divers	4	2	125	131

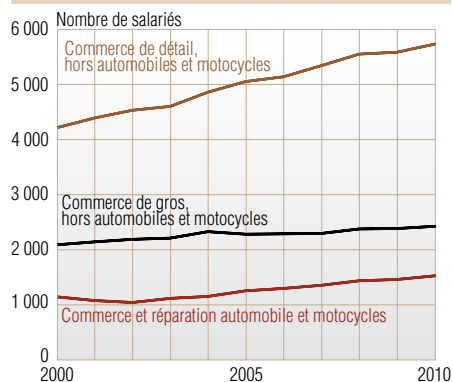
* Il s'agit ici d'établissements, c'est-à-dire des lieux où les entreprises exercent leur activité.

Une même entreprise peut avoir plusieurs établissements.

Unité : nombre d'établissements

Unité : %

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur du commerce [1]



Part des dépenses des ménages réparties par type de produits et par lieu d'achat [3]

Type de magasin	Types de produits			Total
	Alimen-taires	Vestimen-taires	Biens durables	
Hypermarché	22,6	9,8	6,0	18,9
Supermarché	21,3	2,3	1,6	16,5
Discount	9,1	2,8	0,5	7,2
Alimentation générale	26,3	4,7	1,7	20,5
Alimentation spécialisée	5,3	-	-	4,0
Non alimentaire spécialisé	1,7	61,2	80,6	19,1
Autres	13,6	19,2	9,6	13,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

22-TERTIAIRE

Les **services marchands** (non compris le commerce), se distinguent par leur poids essentiel dans la création de richesse comme dans l'emploi.

Ils se composent principalement des transports et communications, de l'hébergement et de la restauration, des activités financières et d'assurance, des **services rendus principalement aux entreprises** et des **services rendus principalement aux ménages**.

Leur essor récent s'est ainsi traduit par le développement des organismes financiers, des assurances, des agences comptables, des activités d'ingénierie, de nettoyage, de sécurité, de travail temporaire ou de l'hôtellerie. Il s'est accompagné de la création de nombreux emplois féminins. Cette féminisation de l'activité a elle-même eu pour effet de créer un important besoin en services, entraînant un recours accru aux garderies d'enfants, à la restauration hors du ménage ou aux repas livrés à domicile, ou encore à l'aide ménagère (personnel de maison...).

La création de richesses dégagée par les services rendus principalement aux ménages est de l'ordre de 18% du PIB en 2007. Elle est suivie dans une moindre mesure par celle des services rendus principalement aux entreprises (6% du PIB) puis par le secteur des transports et télécommunications (6% du PIB), signe d'une société qui s'ouvre vers l'extérieur. L'installation de Canal+ en 1994 puis d'un bouquet de chaînes télévisées distribuées par satellite en 1999, le succès du téléphone mobile et d'**Internet** en sont la démonstration.

Ainsi, la valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des entreprises prestataires de services marchands est de 257 milliards de F.CFP, soit plus du tiers (33%) du **produit intérieur brut**.

Fin 2010, ces entreprises employaient 21 000 salariés (y compris 3 500 gens de maisons), soit 25% de l'emploi salarié en Nouvelle-Calédonie. La majorité de ces entreprises est implantée en province Sud.

La production de certains services (transport international et local, restauration, hôtellerie, loisirs, soutien aux entreprises...) est directement liée au **tourisme** et au **nickel**. D'autres découlent des mutations sociales que vit la Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs années : féminisation de la population active, création de nouvelles zones d'habitat et d'emploi, déplacements de population...

► **Services marchands.** Par opposition aux services non marchands (secteur public, voir 11.4), ce sont les services pour lesquels les ventes, ou tout autre mode de revalorisation de la production sur le marché, représentent une part majoritaire des ressources.

Dans cette rubrique, les services marchands s'entendent sans le commerce, qui est traité dans la rubrique 22.1.

► **Commerce.** Voir 22.1.

► **Services rendus principalement aux entreprises.** Ils regroupent les services de conseil et d'assistance et les services opérationnels. Ils sont considérés comme services aux entreprises même lorsqu'ils sont partiellement consommés par des ménages.

► **Services rendus principalement aux ménages.** Ils regroupent notamment les activités immobilières, l'hébergement et la restauration, l'enseignement, la santé et l'action sociale, les activités associatives, récréatives, culturelles et sportives, et les activités financières et d'assurance.

► **Internet.** Voir 9.8.

► **Produit Intérieur Brut (PIB).** Voir 12.1.

► **Secteur du tourisme.** Voir 24.1.

► **Nickel.** Voir chapitre 19.

SOURCES [1] ISEE, Répertoire RIDET. [2] ISEE, Comptes économiques.

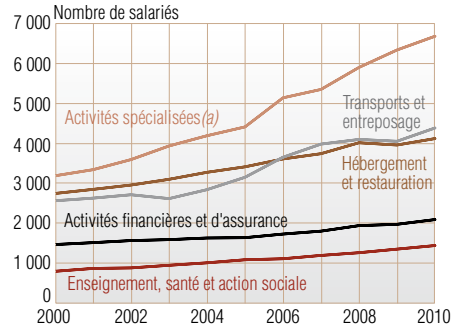
22.2 SERVICES MARCHANDS

Production et valeur ajoutée dans le secteur des services marchands [2]

	2006	2007
Transports et télécommunications		
Production (P)	85 011	92 183
Consommation intermédiaire (CI)	41 975	43 965
Valeur ajoutée (VA= P-CI)	43 036	48 218
Part dans le PIB	6,5	6,3
Banques et assurances		
Production (P)	32 350	34 849
Consommation intermédiaire (CI)	8 685	9 196
Valeur ajoutée (VA= P-CI)	23 665	25 653
Part dans le PIB	3,6	3,3
Sces rendus principalement aux entreprises		
Production (P)	72 277	81 831
Consommation intermédiaire (CI)	30 824	37 906
Valeur ajoutée (VA= P-CI)	41 453	43 925
Part dans le PIB	6,2	5,7
Sces rendus principalement aux ménages		
Production (P)	201 716	221 255
Consommation intermédiaire (CI)	77 617	82 310
Valeur ajoutée (VA= P-CI)	124 098	138 946
Part dans le PIB	18,7	18,1

Unités : million de F.CFP, %

Évolution de l'emploi salarié dans les services marchands* [1]



* Hors commerce.

(a) Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Évolution du nombre d'entreprises et de salariés dans le secteur du commerce* [1]

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.
Transports et entreposage	1 399	3 416	1 446	3 614	1 510	3 746	1 637	4 021	1 732	3 964	1 803	4 126
Hébergement et restauration	860	3 153	867	3 657	885	3 987	934	4 104	966	4 058	1 039	4 392
Information et communication	313	940	355	979	379	985	400	1 005	458	1 084	482	1 097
Activités financières et d'assurance	335	1 635	361	1 726	394	1 799	432	1 938	483	1 971	510	2 090
Activités immobilières	595	405	636	455	675	453	710	462	747	475	802	490
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 226	1 413	1 319	1 533	1 400	1 648	1 554	1 867	1 691	2 115	1 848	2 209
Activités de services administratifs et de soutien	1 904	3 006	1 959	3 617	2 129	3 713	2 351	4 047	2 643	4 237	3 073	4 488
Administration publique	3	29	3	28	3	35	3	32	3	30	3	30
Enseignement	630	83	679	76	712	91	805	78	875	94	940	114
Santé humaine et action sociale	1 005	969	1 123	1 001	1 242	1 063	1 323	1 147	1 436	1 223	1 560	1 293
Arts, spectacles et activités récréatives	615	450	653	452	732	492	790	504	899	490	964	497
Autres activités de services	726	259	754	269	801	296	840	288	912	305	968	334
Activités extra-territoriales	12	30	12	29	12	29	12	29	12	25	12	30
Total	9 623	15 788	10 167	17 435	10 874	18 337	11 791	19 522	12 857	20 070	14 004	21 191

* Au 31 décembre de chaque année.

Unité : nombre

Implantation* des principaux services rendus aux entreprises et aux ménages par province fin 2010 [1]

	Prov. îles Loyauté	Prov. Nord	Prov. Sud	Nouvelle-Calédonie		Prov. îles Loyauté	Prov. Nord	Prov. Sud	Nouvelle-Calédonie
Services rendus principalement aux entreprises					Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	9	118	658	785
Transports terrestres et transport par conduites	100	523	897	1520	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	1	2	4	7
Transports par eau	5	16	55	76	Services rendus principalement aux ménages				
Transports aériens	-	-	18	18	Hébergement	39	64	110	213
Entreposage et services auxiliaires des transports	2	17	200	219	Restauration	44	133	710	887
Activités de poste et de courrier	8	28	67	103	Édition	-	2	79	81
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10	34	439	483	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	2	4	91	97
Assurance	-	4	20	24	Programmation et diffusion	-	1	5	6
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3	7	95	105	Télécommunications	4	5	33	42
Activités immobilières	19	121	739	879	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1	4	155	160
Activités juridiques et comptables	-	15	230	245	Services d'information	2	31	85	118
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	3	20	262	285	Enseignement	19	104	826	949
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	7	47	482	536	Activités pour la santé humaine	15	109	1122	1246
Recherche-développement scientifique	2	1	15	18	Hébergement médico-social et social	-	1	31	32
Publicité et études de marché	-	4	325	329	Action sociale sans hébergement	3	53	249	305
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	6	46	395	447	Activités créatives, artistiques et de spectacle	16	85	681	782
Activités vétérinaires	-	1	34	35	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	-	-	4	4
Activités de location et location-bail	23	23	203	249	Organisation de jeux de hasard et d'argent	-	-	3	3
Activités liées à l'emploi	-	6	27	33	Activités sportives, récréatives et de loisirs	11	47	135	193
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	17	10	119	146	Activités des organisations associatives	16	9	18	43
Enquêtes et sécurité	6	16	199	221	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	8	21	198	227
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	212	442	1062	1716	Autres services personnels	8	40	675	723

* Il s'agit ici d'établissements, c'est-à-dire des lieux où les entreprises exercent leur activité. Une même entreprise peut avoir plusieurs établissements.

Unité : nombre d'établissements

22-TERTIAIRE

Fin 2010, 16 établissements de crédit interviennent en Nouvelle-Calédonie, dont neuf locaux, composés de cinq sociétés financières et de quatre banques, réunies au sein d'un comité local de la Fédération Bancaire Française. L'offre de prestations bancaires est complétée par le centre financier de Nouméa, service de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT). En complément du système bancaire local, sept établissements de crédits situés hors de la zone d'émission de l'IEOM interviennent également en Nouvelle-Calédonie.

Les établissements de crédits locaux dominent le marché de la collecte de dépôts et de la distribution de crédits. Parmi ces établissements, les banques constituent les principaux bailleurs de fonds dans toutes les catégories de crédit, en direction des entreprises comme des particuliers (dont les crédits à l'investissement, à l'habitat et à la consommation). Les sociétés financières, elles, concentrent leur activité sur la distribution de crédits à la consommation et sur l'octroi de crédits d'investissement.

Les établissements hors zone d'émission sont, quant à eux, principalement présents sur le marché des crédits d'investissement pour les collectivités et dans le financement de l'habitat pour les opérateurs sociaux. Leurs ressources sont essentiellement issues des valeurs mobilières (actions, obligations, OPCVM) et des produits d'assurance-vie.

Le secteur bancaire calédonien emploie, fin 2010, plus de mille personnes auxquelles il convient d'ajouter les effectifs des services financiers de l'OPT.

Concernant le service bancaire, le nombre de guichets bancaires tend à stagner, alors que celui des automates augmente. Ce développement témoigne, selon l'IEOM, d'une recherche de gains de productivité ainsi que de la volonté des établissements de crédit de la place de se concentrer sur leur rôle de conseil et d'information de la clientèle, et orientent celle-ci vers le libre service pour les opérations quotidiennes. Le développement de la carte bancaire, internationale ou privative (en majorité des cartes de retrait dédiées à l'établissement émetteur), facilite ces opérations. Elle arrive ainsi au deuxième rang des moyens de paiement utilisés, derrière le chèque. D'autres services, proposés par les établissements de crédits locaux, se développent, tels que les services accessibles à distance (internet et téléphone).

► **Sociétés financières.** Elles sont cinq en 2010 : le Crédit Calédonien et Tahitien (CREDICAL), Océor Lease Nouméa, Crédit Agricole Mutuel, General Electric Money et Nouméa Crédit.

► **Banques.** Elles sont quatre en 2010 : Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), Banque Nationale de Paris Paribas-Nouvelle-Calédonie (BNP Paribas) et Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB). La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie s'ajoutait à ces établissements avant d'être absorbée, en 2010, par la BNC.

► **Centre financier de Nouméa.** Service de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) (voir 9.8), il propose outre les Comptes-Chèques Postaux (CCP), des produits d'assurance de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) et des Produits d'épargne de la Caisse Nationale d'Épargne (CNE). Les services financiers de l'OPT mettent à disposition de la clientèle 41 guichets permanents.

► **Établissements de crédit situés hors zone d'émission.** Fin 2010, sept établissements n'étaient pas implantés en Nouvelle-Calédonie, mais y intervenaient : l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), Dexia (anciennement Crédit local de France), la Société de gestion des fonds de garantie d'outremer (SOGEFOM) et la CASDEN banque populaire, représentée par la SGCB et par la BCI.

► **Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM).** Il fut créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. C'est un établissement public national qui exerce ses fonctions sous tutelle d'un conseil de surveillance présidé par le Gouverneur de la Banque de France ou son représentant et composé notamment de personnalités locales. Le privilège de l'émission monétaire a été confié à l'IEOM depuis le 1^{er} avril 1967. Il met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 FCFP, 5 000 FCFP, 1 000 FCFP et 500 FCFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 FCFP, 50 FCFP, 20 FCFP, 10 FCFP, 5 FCFP, 2 FCFP et 1 FCFP.

SOURCE [1] IEOM, Rapport annuel, Édition 2011.

VOIR AUSSI

IEOM : www.ieom.fr

Les établissements de crédit intervenant en Nouvelle-Calédonie fin 2010 [1]

	Nombre d'établissements	Nombre de guichets	Effectifs employés localement
Établissements de crédit locaux	9	77	1 160
dont Banques FBF (a)	4	72	1 103
dont Sociétés financières	5	5	57
Établissements de crédit situés hors zone d'émission	7	///	///
Total	16	///	///

(a) Fédération Bancaire Française.

Unité : nombre

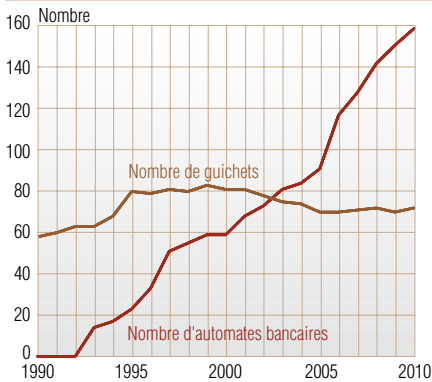
Évolution du nombre de guichets* et d'automates des banques locales, par province [1]

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de guichets bancaires en Nouvelle-Calédonie	70	70	71	72	70	72
Province Sud	51	51	52	53	52	54
Province Nord	15	15	15	15	14	14
Province îles Loyauté	4	4	4	4	4	4
Nombre d'automates bancaires en Nouvelle-Calédonie	91	117	128	142	151	159
Province Sud	nd	nd	nd	125	131	137
Province Nord	nd	nd	nd	12	15	17
Province îles Loyauté	nd	nd	nd	5	5	5

* Guichets permanents et périodiques des Banques FBF et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie au 31 décembre (non compris l'OPT).

Unité : nombre

Évolution du nombre de guichets* et d'automates bancaires [1]



* Guichets permanents et périodiques des Banques FBF et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie au 31 décembre (non compris l'OPT).

Nombre de comptes bancaires par habitant [1]

	2006	2007	2008	2009	2010
Comptes ordinaires créditeurs	0,65	0,67	0,68	0,71	0,73
Comptes d'épargne à régime spécial	0,91	0,93	0,95	0,99	1,01
dont : comptes sur livrets	0,86	0,88	0,92	0,95	0,98
Comptes créditeurs à terme	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Ensemble des comptes à la clientèle	1,60	1,64	1,68	1,73	1,78

Unité : nombre

Nombre de paiements effectués par moyen de paiement [1]

	2006	2007	2008	2009	2010
Chèques (millions)	12,1	12,3	12,7	12,5	12,5
Nombre de chèques émis par habitant	51,3	50,7	50,0	49,4	48,9
Cartes bancaires (millions)	5,4	6,0	6,6	7,3	8,2
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8
Virements (millions)	3,3	3,6	3,9	4	4,1
Autres valeurs (a) (millions)	2,7	2,9	3,2	3,4	3,6
Ensemble des valeurs (millions)	23,6	24,8	26,4	27,2	28,3

(a) Les autres valeurs comprennent les effets, les prélèvements et les titres interbancaires de paiement

Unité : nombre, sauf indication contraire

Détention de cartes bancaires [1]

	2006	2007	2008	2009	2010
Cartes internationales	76 853	82 881	89 189	96 660	105 332
Cartes privées	52 758	60 953	74 030	81 815	88 936
dont : cartes Jade	26 208	29 474	32 788	34 648	36 020
Total des cartes bancaires	129 611	143 834	163 219	178 475	194 268

Unité : nombre